

**FORMALITES DE FIN D'ANNEE
POUR LES CLASSES DE PREMIERE**

ARRET DES COURS

L'obligation d'assiduité pour les élèves de première est exigée jusqu'au SAMEDI 6 JUIN 2026 à 12H10.

DEMI-PENSION

La demi-pension sera assurée jusqu'à la fin des épreuves du baccalauréat **le vendredi 3 juillet 2026**
Réservation obligatoire

VIE SCOLAIRE

Les élèves devront récupérer auprès de leur professeur principal leur dossier d'inscription personnalisé à l'issue de leur conseil de classe.

Les casiers devront être vidés et les cadenas retirés au plus tard **le vendredi 12 juin 2026.**

Au delà de cette date les casiers seront vidés par nos soins et l'élève perdra la possibilité d'en louer un à la rentrée prochaine.

INSCRIPTION /RESTITUTION DES MANUELS SCOLAIRES : MARDI 9 JUIN 2026

Les élèves rendent leurs manuels scolaires à la MDL avant de procéder à leur inscription auprès des C.P.E au bureau de la vie scolaire bât. E. **Seule la présence de l'élève est requise.**

Vous ne pourrez pas vous réinscrire si vous n'êtes pas en règle avec le C.D.I (avoir rendu tous les documents empruntés ainsi que les manuels scolaires).

Classes	Ramassage des manuels 9/06 /26 A la MDL	Inscription 9/06/26 à la vie scolaire
1 STMG 1	9h00	9h20
1 STMG2	9h20	9h40
1 STMG 3	9h40	10h00
1 ST2S 1	10h00	10h20
1 ST2S 2	10h20	10h40
1 ST2S 3	10h40	11h00
1 VDG 1	11h00	11h30
1 VDG 2	11h30	12h00
1 VDG 3	13h30	14h00
1 VDG 4	14h00	14h30
1 VDG 5	14h30	15h00
1VDG 6	15h00	15h30
1 VDG 7	15h30	16h00
1 VDG 8	16h00	16h30

La procédure de réinscription est obligatoire pour tout élève qui envisage de poursuivre sa scolarité au lycée. En aucun cas il ne sera automatiquement réinscrit.

